

Mutuelle de solidarité avec les sans papiers.

La mise en place de la mutuelle part du constat que l'argent est indispensable dans le fonctionnement actuel. Si la misère est une réalité multiple et complexe, la distinction opérée entre personnes avec et sans papiers limite encore plus l'accès à des revenus même minimes.

Que des personnes puissent obtenir de l'État une allocation lorsqu'elles déposent une demande d'asile ou qu'elles soient exclues des dispositifs n'ayant alors plus accès à aucun revenu, leur situation financière s'avère difficile. De plus, il nous semble compliqué de demander à l'État d'être le palliatif d'une situation qu'il organise et entretient, en opérant notamment des distinctions entre « réfugiés » et « migrants ».

Face à cela nous voulons essayer de mettre en place des pratiques de solidarité qui dépasse ces catégories, avec comme finalité l'autonomie des personnes concernées et non le contrôle de leur existence. Inspirée des caisses de grèves et de la mise en commun des ressources, cette mutuelle est un outil pour exprimer cette volonté. **Elle permet à chacun-e, de donner anonymement selon ses moyens et ses envies, régulièrement ou non.** Nous refusons d'infantiliser les personnes qui auront l'usage de cet argent en contrôlant leurs dépenses, il nous paraît évident qu'ils et elles sauront comment l'utiliser.

La solidarité et la volonté d'accueil s'expriment dans un ensemble de pratiques comme les mutuelles, trouver un logement, dépanner une machine à laver, se mobiliser pour empêcher des expulsions, organiser des cantines de soutien, etc. Pour éviter de centraliser et d'institutionnaliser la solidarité, nous encourageons à diffuser et multiplier ces pratiques.